

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>100596</b>	<b>De M. Denis Jacquat ( Les Républicains - Moselle )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> > départements	<b>Tête d'analyse</b> > action sociale	<b>Analyse</b> > rapport. recommandations.
Question publiée au JO le : <b>15/11/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur les propositions exprimées par l'Assemblée des départements de France dans son rapport intitulé « L'avenir des politiques sociales des départements ». Soulignant la nécessité de réformer les *minima* sociaux et de les simplifier, le rapporteur préconise de fiscaliser les aides sociales. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.